

24 Octobre 1956

G. GIRARD, Hydrologue
à l'Institut Français
d'Océanie

1282/MP/GIR.

Monsieur le Directeur
Travaux Publics
Nouméa

Le profil en travers de la rivière au droit du
radier de Fouala montre qu'un ancien bras du lit pour-
rait servir éventuellement de défilé au lit majeur.
S/c. de Monsieur le Directeur P.i. de l'Institut Français
d'Océanie
Référ. : V/lettre 3261 du 3/10/56
Objet : Rectification de la rivière de la Négropo

Le problème soulevé par la rivière de Négropo est
un problème général de la presque totalité des cours
d'eau de la Nouvelle-Calédonie.

Les lits normaux et les lits majeurs de toutes ces
rivières, constitués d'alluvions fertiles, sont recou-
verts d'une végétation herbacée et arbustive d'une den-
sité telle, qu'elle forme de véritables barrages à l'é-
coulement des eaux de crues. Le flot de crue se heurte
à une résistance de plus en plus grande et devient de
plus en plus sauvage. Il attaque et sape à la base les
berges meubles d'alluvions anciennes qui, non soutenues,
s'effondrent par bancs entiers et cre, au fur et à mesu-
re, sont emportées par le courant. Ce phénomène est géné-
ral et inévitable, il est la cause même du manque d'en-
retien périodique de ces cours d'eau à régime torrentiel
pur.

Au droit de la propriété Berges, les affouillements
des berges sont faiblement visibles actuellement. Il
n'en est plus de même des berges situées 300 m. à l'amont
où la rive concave est parfaitement érodée et une partie
de caferies appelées à disparaître.

Avant d'étudier deux types possibles de protection
immédiate et rationnelle de ces berges, rappelons avant



Fonds Documentaire IRD
Cote Bx 22105 Ex. 11

tous travaux la nécessité d'extirper, au champ du lit normal, cette masse impénétrable de roseaux de plus de 4 m. de hauteur, s'étalant sur une surface de 400 ares qui forme un véritable barrage en période de crue. Ce premier travail tendra déjà à améliorer l'écoulement des eaux de crue et à contribuer d'une façon minime, mais certaine, à la protection de la berge lors des inondations.

Le profil en travers de la rivière au droit du radier de Fouala montre qu'un ancien bras du lit pourrait servir éventuellement de défluent au lit majeur. Le relitage à l'amont de ce défluent demande le creusement d'un canal d'au moins 150 m. de long et de section trapézoïdale 20 x 10 x 2 ; ce qui représente un déblai moyen de 5.000 m³ de gravier, en tenant compte des accidents du terrain. Une partie du flot de crue, s'engagera dans le canal aménagé parallèlement à cette direction initiale et se chargera du transport hydraulique des matériaux, contribuant ainsi à l'agrandissement de la section du chenal.

Une partie de déblais sera utilisée pour la fermeture du lit actuel, ce qui favorisera l'action erosive du courant dans le canal aménagé.

Une autre protection de la rive concave menacée consisterait en application d'une série d'épis distants au minimum de 10 m. et constitués de plusieurs gabions.

Ces travaux de relitage ou de protection sont d'une importance considérable en égard au résultat à obtenir; protection d'une partie de caféries sérieusement menacée et éventuellement de la route coloniale dans cette région, à titre de prévention seulement.

Des travaux de même importance, seraient plus urgents au voisinage de la passerelle de la route Rive Gauche de la Négropo.

En effet, 300 m. à l'amont de cette passerelle, l'anse d'érosion Rive Gauche est très prononcée et les évolutions rapides d'année en année, modifient le tracé mineur et majeur.

L'existence d'un énorme banc de gravier, de sable et de galets (A) 200 m. à l'amont de la passerelle, gêne considérablement l'écoulement de débit de crue; il est probable que d'ici quelques années, un défluent se concrétise entre la limite des cafétiers et les touffes de bambous et vienne passer à proximité de la culée Rive

NECRO

3.

Gauche de la passerelle.

La création d'un canal de coupure suivant XY de 200 m. de long favorisera la migration vers l'aval de ce banc de sable et réduira les effets d'érosion sur la rive concave. Actuellement des travaux d'extrême urgence de déblais d'arbres et de branchages, accumulés à l'amont de la passerelle, devront être entrepris avant la saison des pluies.

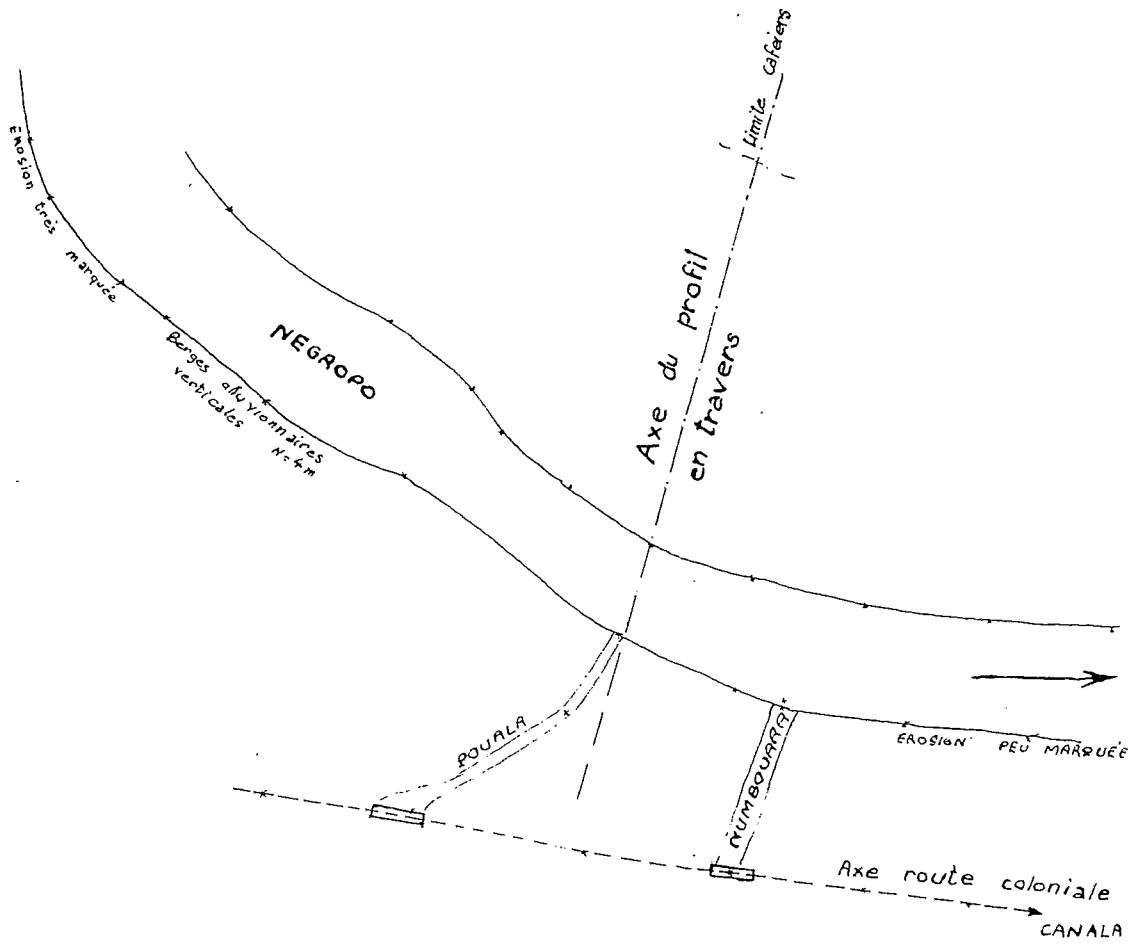
Les graviers et sables prélevés dans la rivière: seront de préférence extraits au banc de sable (A).

Le Directeur p.i. :

F. COHIC

NEGROPO

Au droit Propriete Bergès



NEGROPO

PROFIL en TRAVERS AU DROIT de Radier POUALA de la RC

